

1. INTRODUCTION

Contexte et objet

L'origine du Marché commun européen remonte à la signature du Traité de Rome en 1957. Le traité avait permis l'élimination des tarifs douaniers entre les États membres, mais de nombreuses barrières non tarifaires restaient encore en place.

En 1985, les pays de la Communauté européenne (CE) entamaient des négociations pour établir un véritable marché unique européen pour l'an 1992 (voir Annexe 1). Le but était de retirer toutes les barrières au déplacement des marchandises, des services, de la main-d'œuvre et du capital. L'initiative ne s'est pas limitée seulement à ces quatre domaines, mais elle comprend également de nouvelles politiques communes dans des domaines de juridiction partagée tels que la recherche-développement, l'environnement, les transports aériens, les fusions d'entreprises, l'énergie, le développement régional, la coopération universitaire, les droits sociaux et la coopération culturelle. L'annexe 2 fait ressortir les changements qui se produiront du fait du marché unique.

Le programme demandait l'adoption de 282 mesures législatives. Jusqu'à présent, toutes les 282 mesures législatives ont été introduites devant la Commission européenne, et plus de 60 p. 100 d'entre elles ont été approuvées. En conséquence, le paysage économique, culturel et politique de la Communauté européenne est en train de subir une transformation radicale.

Le marché unique est un programme global qui est en train de créer le centre de commerce le plus important du monde. Pour la première fois en 1990, le produit national brut (PNB) de la CE dépassait celui des États-Unis, et la CE prenait la place des États-Unis en tant que plus important récipiendaire d'investissements étrangers directs.

Le marché de la CE a une grande importance pour le Canada : son volume le place au deuxième rang de nos partenaires commerciaux. Les exportations canadiennes vers la CE atteignaient un total de 11,5 milliards de dollars en 1990, et les importations étaient de 15,6 milliards de dollars. Bien que les

exportations canadiennes reposent encore en grande partie sur les secteurs des ressources, les produits manufacturés ont atteint près de 20 p. 100 du total des exportations. Ces produits exportés comprennent la machinerie, les équipements et la technologie de pointe.

Les investissements directs du Canada dans la CE, qui étaient de 4,8 milliards de dollars en 1983, sont passés à 17,8 milliards en 1990. Au cours de la même période, les investissements directs de la CE au Canada sont passés de 13 milliards de dollars à 30,2 milliards. Cela place la CE au second rang (après les États-Unis) des sources et des destinations d'investissements étrangers directs du Canada.

L'importance de l'Europe de l'Ouest pour l'économie canadienne ne peut qu'augmenter avec la création d'un marché unique. Le libre mouvement des importations entre les pays de la CE, le besoin de n'avoir à respecter que les normes techniques d'un seul pays de la CE, au lieu de devoir observer celles de tous les pays, et la simple dimension du marché unique créent un nouveau partenaire commercial énorme, qui représente plus que la somme de toutes ses composantes. Le marché unique offre des occasions extraordinaires aux compagnies canadiennes qui désirent pénétrer le marché de l'Europe de l'Ouest, ou y étendre leurs opérations.

Les produits et services de protection de l'environnement (PE) représentent un segment important des possibilités d'affaires que nous offre l'Europe de l'Ouest. Le but du présent rapport est de montrer la dimension de ce marché dans l'Europe de l'Ouest, d'illustrer les succès que connaissent les compagnies canadiennes de PE sur ce marché, et de recommander des stratégies de marketing pour l'industrie canadienne.

Format du rapport

Le présent rapport comprend cinq parties. La présente introduction définit le contexte et l'objet du rapport. La seconde partie donne quelques définitions et observations concernant le marché de la protection de l'environnement. La troisième partie résume des estimations récentes du marché de l'Europe de